Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260630-DEL_2026_43-DE

- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2026/43
- DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

Séance du 30 Juin 2026

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 13 Absents : 2 Pouvoirs : 1 Votants : 14

Date de la convocation : 22 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; BERTHEU J-M ; BERTHEU C ; CHEVALIER L ; FONTAINE G ; FROUGET L ; GOUVARY G ; LUCIENNE A ; OGIER J ; COMMEREUC P ; MANIVEL S ; TRAVERT M ; BIGNON S

Absents excusés : HENRY C ; CHRETIEN B

Pouvoirs : HENRY C à LUCIENNE A

Madame BERTHEU Claudia a été nommée secrétaire de séance.

2026/43 : ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIENS DES LANDES DE BREHINIER

Monsieur Le Maire énonce :

- La société « Centrale de Production d'Energies Renouvelables (CPENR) des Landes de Bréhinier », filiale d'ABO ENERGY SARL, envisage l'implantation d'un parc éolien, composé de 2 éoliennes et 1 poste de livraison électrique, sur des terrains situés sur le territoire de la commune de Plénée-Jugon ;
- Cette activité relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de ce projet éolien, dont la durée est fixée à 33 jours est ouverte du lundi 8 juin 2026 au vendredi 10 juillet 2026 inclus, sur la commune de Plénée-Jugon ;
- Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses éventuelles observations sur le registre ;
- Dans ce cadre, les conseils municipaux des communes concernées par le périmètre d'affichage de l'enquête publique sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation environnementale dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

La société ABO ENERGY SARL, 1 rue de la Soufflerie, 31500 Toulouse, réalise des projets de Centrale de Production d'Energies Renouvelables dans le cadre des orientations gouvernementales en matière de développement des énergies renouvelables.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal Emet un avis favorable sous réserve du respect de la règlementation en vigueur et des avis des autres collectivités qui sont sollicitées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAUT

MAIRIE DE SÉVIGNAC 22250 (Côtes d'Armor)